

Article spécialisé

Risque d'accident accru à cause du bois mort

Moudon VD, 11.02.2022 - Nos forêts comptent de plus en plus d'arbres secs, que ce soit à cause des attaques de bostryches, du dépérissement des pousses de frêne ou d'autres causes. Même le sapin blanc, considéré jusqu'à présent comme assez résistant à la sécheresse, présente désormais des dommages. De tels arbres peuvent tomber, ou perdre des branches, de manière soudaine et imprévisible, et ce sans aucune intervention externe. Il est souvent difficile de savoir à quel point le processus de décomposition est déjà avancé. Les arbres morts qui ne sont plus en croissance sont également appelés bois mort.

Pour l'agriculture et la sylviculture, cet état signifie un risque d'accident accru pendant la saison de bûcheronnage en cours ! L'abattage d'arbres est déjà une activité dangereuse en soi, mais l'abattage de bois mort présente un risque d'accident supplémentaire important. En outre, les arbres feuillus secs sont très difficiles à identifier en hiver, en l'absence de feuillage.

Bien évaluer les situations

Avant de commencer les travaux en forêt, il est indispensable d'évaluer la situation et notamment l'état des arbres sur pied. En plus de l'arbre à abattre, il faut vérifier si ses alentours contiennent du bois mort et prendre les mesures qui s'imposent. Un petit coup sur un pied de tronc sec peut entraîner la rupture totale ou partielle de l'arbre.

Le garde forestier de votre commune se tient à votre disposition pour évaluer un peuplement forestier avant les travaux forestiers.

Pas de travaux d'abattage sans treuil

Sans treuil, il est inutile d'entamer des travaux d'abattage de bois mort. Le treuil permet de travailler à une distance de sécurité. La personne qui travaille reste ainsi à l'écart de la zone dangereuse de chute de branches ou de parties de la couronne et le risque d'un grave accident de travail est considérablement réduit. Les tracteurs sans cabine de protection n'ont pas leur place dans les travaux forestiers. L'escalade de bois mort sur pied et l'utilisation d'échelles sont interdites. Le câble de traction du treuil doit être fixé à l'aide de méthodes alternatives, par exemple avec la perche télescopique.

Il convient de renoncer à l'utilisation de coins et d'aides hydrauliques à l'abattage. Les secousses peuvent entraîner la rupture de parties de l'arbre, les forces de levage importantes peuvent conduire à l'arrachement de la charnière. C'est pourquoi il faut, dans tous les cas, éviter de se trouver dans la zone de projection de la couronne de l'arbre pendant l'opération d'abattage.

Une formation spéciale est nécessaire

L'abattage de bois mort nécessite impérativement, outre un équipement particulier comme des perches télescopiques, une formation spécifique. Elle permet d'apprendre à évaluer correctement le bois mort, à utiliser une méthode d'abattage sûre et à utiliser le matériel spécifique.

Personne de contact en cas de questions

Stéphane Seuret

Chargé de sécurité Responsable de formation

stephane.seuret@bul.ch

021 557 99 18